

L'an deux mil quatorze, le dix juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-huit mai deux mil quatorze s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Yves HENRY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs HENRY Yves, MARTIN Rémi, VISTE Christian, OLIVIER Stéphane, BAHIER Patrice, DOURNEL Monique, DUPARC Séverine, EUSTACHE Gilbert, HAMEL Karine, LAUNEY-MICQUELOT Sonia, MOUCHEL Jean-Marie.

**ABSENTS EXCUSES** : GIROUX Bernard (pouvoir à HENRY Yves), Fiant Jean (pouvoir à MOUCHEL Jean-Marie), VASTEL Guy (pouvoir à VISTE Christian), HERTZ Didier.

**SECRETARE DE SEANCE** : LAUNEY-MICQUELOT Sonia

### **ACQUISITION D'UN TRACTEUR (délibération n° 2014-34)**

L'Adjoint délégué rappelle les discussions de la dernière réunion concernant l'acquisition d'un tracteur. Il était convenu d'acheter un tracteur sans le chargeur afin de ne pas dépasser les crédits prévus au budget, à savoir 35 000 € TTC.

En effet, vu le coût de location d'un télescopique (90 € la journée), vu le coût d'acquisition d'un chargeur (environ 7 000 €), sachant que ce matériel ne sert pas très fréquemment, il serait préférable économiquement de partir sur de la location ponctuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal 1 abstention (P. BAHIER) et 13 voix pour :

- Retient la proposition des Etablissements LEBAUDY de Valognes pour un John Deere de type 5080M 80cv, neuf : avec benne, triangle « triflash » et jeu de masse, pour une somme totale de 34 760 € TTC.
- Accepte la reprise de l'ancien tracteur FORD 5110 avec chargeur MX460 sans les outils par les Etablissements LEBAUDY de Valognes.

### **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET**

Monsieur le Maire informe que cet objet n'a plus lieu, le devis du tracteur neuf ne dépassant pas les crédits votés au budget et l'ancien tracteur étant déjà sorti de l'actif.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### **1. 3 Déesses**

Le délégué des 3 Déesses informe que le mobilier acheté par la CCDD sera bientôt posé. Un rendez-vous est fixé avec l'entreprise pour valider l'implantation des tables de pique-nique au Marvis et à la grosse Croix.

3 affiches sous plexiglass seront fixées, l'une sur l'histoire du bienheureux Thomas, les deux autres décrivant l'église et le Prieuré.

La séance est levée à 19 h 40